

Baromètre "Accès au financement pour les petites entreprises"
2009/1 (janv. 2009)

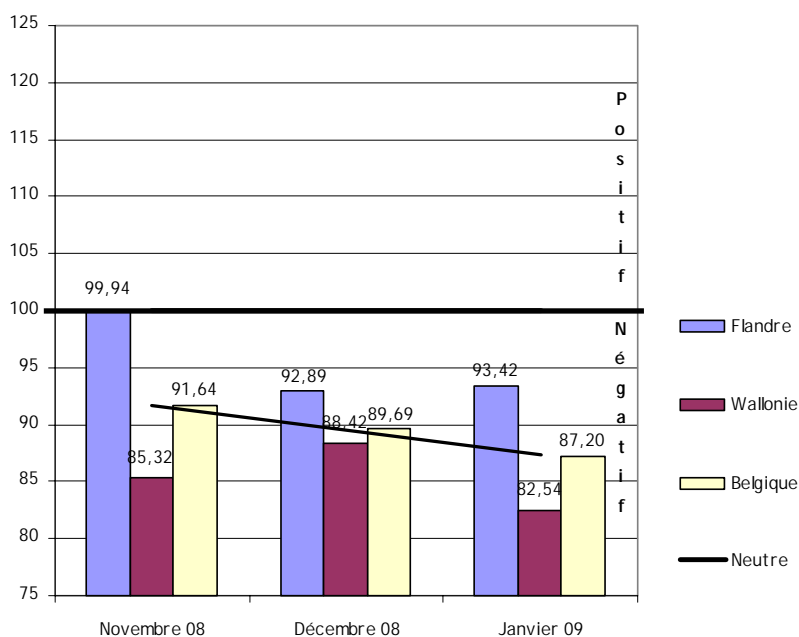
L'accès au financement pour les petites entreprises se complique encore, en particulier pour les entreprises unipersonnelles. C'est ce qu'indique le baromètre "Accès au financement pour les petites entreprises" du CeFiP, qui interroge pour la troisième fois quelque 600 petites entreprises (PE).

Regain de pessimisme des petites entreprises en ce qui concerne leur accès au financement : c'est ce qui ressort de la 3^e édition du baromètre "Accès au financement pour les petites entreprises" du Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP). Ce sont principalement les entreprises unipersonnelles qui semblent éprouver des difficultés pour trouver du financement.

Les petits entrepreneurs perçoivent négativement le prix coûtant de début janvier, une confirmation de la perception des mois précédents. Différentes mesures ont été prises pour encourager l'octroi de crédit et stimuler la croissance économique. Le 21 janvier, la BCE a ramené son taux directeur à 2 %. Lorsque cette baisse de taux arrivera jusqu'au PE, elle pourra les stimuler à contracter un prêt pour leurs investissements.

Le baromètre:

L'indice est basé sur une enquête mensuelle menée auprès de 600 entreprises, répondant à 11 questions. Ces résultats sont ramenés sur une échelle de 0 à 200 avec 100 comme valeur neutre.



L'accès au financement pour les petites entreprises pour la Belgique à tendance de se détériorer au fil des mois. Elle se manifeste dans l'ensemble des régions de manière non uniforme. La perception négative est plus affirmée en Wallonie alors que la Flandre passe d'une situation neutre en novembre 2008 à une situation négative en janvier 2009.

En outre, ce troisième baromètre confirme les résultats de novembre et de décembre :

- Les prix des crédits ont augmenté ;
 - Crédit d'investissement
 - Crédit de caisse
- La demande de garanties a augmenté ;
- La banque demande plus d'informations avant d'accorder un crédit.

En pratique :

- Période du 6 au 15 janvier
- Entreprises de maximum 10 travailleurs (chef d'entreprise inclus)
- Baromètre constitué de 11 questions
- 71 % des répondants sont clients chez une banque en décembre ("clients pour des crédits professionnels")
- Jusqu'à janvier mensuel. A partir de maintenant sur base bimestrielle. La prochaine enquête sera menée début mars 2009.